



EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI  
AU CENTRE D'EXPLOITATION  
DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE  
ZA LOURMAN  
A MAUREVILLE**

**LE MERCREDI 13 JANVIER 2021 A 14 HEURES 30**

oooo

**Sous la présidence de Monsieur Philippe PLANTADE**

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués** : M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), MM. Michel BASELGA et Frédéric LEMAGNER (BALMA), M. Christophe GOURSAUD (BEAUPUY), M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), MM. Vincent BOUVIER et Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), M. Stéphane DELAGE (DREMIL-LAFAGE), Mme Anne-Lise CAMUS (FLOURENS), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), M. Patrice RENARD (LAUNAGUET), Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Claude CYPRIEN (PIN-BALMA), M. Franck CHATELAIN (QUINT-FONSEGRIVES), Mme Françoise SOURDAIS (SAINT JEAN), M. Serge SOULET (SAINT-JORY), Mme Françoise AMPOULANGE (TOULOUSE), Mmes Véronique DOITTAU, Nicole MIQUEL-BELAUD, Ida RUSSO et MM. Marc FERNANDEZ, Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE et Pierre TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), Mme Roselyne FEYDT et M. Laurent FOREST (SICOVAL), MM Gilbert HEBRARD et Geoffroy DE LA PANOUSE (CC TERRES DU LAURAGAIS), M. Didier AVERSENG (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT et M. Denis BRUN (CC DU FRONTONNAIS), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSANS), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Pierre VIRVES (CC SOR AGOUT)

**Avaient donné pouvoir** : M. Yvan NAVARRO à Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Michel LAURENS (MONDOUZIL) à Stéphane DELAGE, M. Jean-Luc FABRE (MONS) à M. Claude CYPRIEN, M. Michel ANGLA (MONTRABE) à M. Gilbert HEBRARD, M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN) à M. Christophe GOURSAUD, M. Jean-Philippe FREZOULS à Mme Françoise SOURDAIS (SAINT-JEAN), Mme Carole FABRE-CANDEBAT (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE) à M. Pierre GENRE, Mme Agnès MESTRE (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE) à M. Frédéric LEMAGNER, M. François CHOLLET à Mme Françoise AMPOULANGE (TOULOUSE), M. Philippe PERRIN(TOULOUSE) à M. Franck CHATELAIN, M. Clément RIQUET (TOULOUSE) à Mme Anne-Lise CAMUS, Mme Annette LAIGNEAU (TOULOUSE) à M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Sacha BRIAND à Mme Véronique DOITTAU (TOULOUSE METROPOLE), M. Grégoire CARNEIRO à M. Philippe PLANTADE (TOULOUSE METROPOLE), Mme Dominique FAURE (TOULOUSE METROPOLE) à M. Michel BASELGA, Mme Souhayla MARTY à Mme Nicole MIQUEL-BELLAUD (TOULOUSE METROPOLE), M. Robert MEDINA à M. Marc FERNANDEZ (TOULOUSE METROPOLE), M. Vincent TERRAIL-NOVES à Mme Ida RUSSO (TOULOUSE METROPOLE), Mme Béatrice URSULE à M. Pierre TRAUTMANN, M. Fabrice BAUDEAU à M. Laurent FOREST (SICOVAL), Mme Marie-Claude BEPMALE à M. Didier AVERSENG (CC COTEAUX DU GIROU), M. Alain BOURREL (CC LAURAGAIS REVEL SOREZOIS) à M. Denis BRUN, M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT) à M. Pierre VIRVES

**SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU****DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SYNDICAT MIXTE POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE HERS-MORT GIROU**

Mesdames, Messieurs,

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Hers-Mort/Girou », véritable projet de gestion concertée des eaux et du territoire, est un outil réglementaire principalement à la disposition des élus.

Ce document se situe aujourd'hui dans sa phase de mise en œuvre.

Le Comité Syndical, aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2015, avait été amené à désigner Michel BASELGA en qualité de représentant du SBHG à la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance décisionnelle et organisatrice du projet, composée de trois collègues représentatifs du territoire.

Cette Commission définit les orientations du SAGE. C'est un lieu de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision concernant la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire. Elle est composée pour au moins la moitié, d'élus porteurs des enjeux majeurs de l'Unité Hydrographique de Référence constituée par le Bassin Versant Hers-Mort Girou : eau potable, qualité de l'eau, étiage, industrie, inondation, milieu naturel...

Suite au renouvellement des conseils municipaux et à l'installation de notre nouveau Comité Syndical, il convient de procéder à la désignation d'un représentant élu pour siéger à la CLE.

En conséquence, et si tel est votre avis, je vous invite, Mesdames, Messieurs, à prendre la délibération suivante :

**ARTICLE 1 :**

Le Comité Syndical désigne, Monsieur Michel BASELGA pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Hers-Mort Girou ».

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

Le Président du Syndicat intercommunal  
soussigne certifie exécutoire le  
présent acte.

- Publié notifié le 19/01/21  
- Déposé à la Mairie le 19/01/21

Toulouse le 19/01/21



45, rue Paule Raymondis  
31200 Toulouse  
Tél. 05 34 30 16 74  
Fax 05 34 30 19 34

SYNDICAT DU BASSIN  
**LE PRESIDENT**



45, rue Paule Raymondis  
31200 Toulouse  
Tél. 05 34 30 16 74  
Fax 05 34 30 19 34